

# La lettre d'Aigremont

www.mairie-aigremont-78.fr

N°3 Mars 2021



## Nouveau confinement, sous le signe de la vaccination

Chères Aigremontoises, chers Aigremontois

Au moment où nous écrivons ces lignes, un nouveau confinement va démarrer en Ile de France. Ce confinement ne sera pas comme les autres, les vaccins sont là. Une très grande majorité de nos séniors et des personnes à risque ont déjà été vaccinés et la vaccination va s'accélérer. Nous serons tous vaccinés, la coopération intercommunale est intense pour arriver à cet objectif.

En attendant, nous sommes au printemps et l'accès à la forêt et aux parcs est libre ! Profitez donc de votre village et de ses espaces naturels. Un an déjà...

En mars 2020, vous élisiez à une large majorité notre liste pour diriger notre commune pendant 6 ans. Les résultats, vous les connaissez : 61,4% avec une participation de 63,4%. Nous voulons vous en remercier à nouveau.

Malgré le COVID et de nombreuses difficultés rencontrées depuis cette élection, nous redoublons d'efforts pour mettre en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus.

De l'année 2020, nous pouvons retenir les élections municipales, mais aussi et surtout un formidable élan de fraternité entre les habitants au sein de notre village et bien au-delà de ses frontières.

Jamais l'élan de solidarité n'a été aussi intense qu'en 2020. Jamais la solidarité entre voisins et entre générations n'aura été aussi visible. Cette pandémie et ses

conséquences ont profondément changé la France et à ce titre, notre petit village. Merci à nouveau aux couturières d'Aigremont pour avoir confectionné autant de masques et blouses médicales. Merci aux référents quartiers pour les courses effectuées pour nos voisins les plus fragiles. Merci au pharmacien qui a livré les médicaments à domicile. Merci à celles et ceux qui ont collecté des livres, des crèmes pour les EHPAD et les services d'urgence. Merci aux commençants et artisans locaux qui ont continué à nous livrer aux portes de nos maisons.

Enfin, merci à tous les anonymes qui ont été très actifs au service des autres, mais dont la discrétion nous empêche de les honorer.

Tous ces volontaires nous montrent la voie du mieux vivre ensemble. Pendant ce nouveau confinement, nous aurons à nouveau besoin de toute votre énergie.

Vous pouvez compter sur votre maire et toute l'équipe municipale.

Samy Benoudiz - Votre maire

## Votre mairie



### Un nouveau visage aux Services techniques

M. Michael Bellemère nous a rejoints le 15 février pour gérer les travaux des espaces verts et services techniques en remplacement de Fabrice qui est parti à la ville de Chambourcy.

Nous lui souhaitons une bonne intégration au sein de nos services municipaux.

Vous ne manquerez pas de le croiser dans la commune.



### Travaux de sécurisation de l'accès à l'école repoussés

Les travaux pour éclairer la jonction entre la rue du Clos et la sente de Poncy ont dû être repoussés. La municipalité discute avec l'association syndicale libre du Clos pour faire avancer ce dossier de manière rapide dans le respect des lois sur les terrains privés et publics pour éclairer ce passage pour le bien de tous.



### Bienvenue aux nouveaux Aigremontois

Vous trouverez ci-après les heureuses naissances que la commune a connues ces derniers mois :

- Victor DELAMARE (février)
- Sandro ARFAOUI (mars)

## Nouvelle fournée de livres



Après la « rentrée littéraire de janvier 2021 », la biblio a sélectionné une trentaine de livres, romans, policiers et thrillers, récits qui, nous l'espérons, satisferont votre plaisir de lecture.

Vous en trouverez la liste sur ce [lien](#) et nous comptons sur votre visite.

Nous vous rappelons que l'ensemble des livres détenus par la bibliothèque, adultes et jeunes, est consultable sur le site internet [www.bibliotheque-aigremont78.fr](http://www.bibliotheque-aigremont78.fr)



## Succès pour l'opération dépistage de la covid-19 à Aigremont

Le samedi 6 mars 2021, vous étiez **117 personnes** à vous faire tester de la Covid-19 à Aigremont.

Nous tenons à remercier particulièrement l'ARS et la Croix Rouge qui nous ont permis de mener à bien cette opération.

**Aucun cas positif n'a été constaté parmi les personnes testées.**

Merci aux Aigremontois et Aigremontoises pour leur collaboration.

Nous vous conseillons de continuer à appliquer les règles sanitaires et les gestes barrières.

Restons vigilants et solidaires !



## Recensement citoyen obligatoire à partir de 16 ans

### Vous avez 16 ans ?

Si oui, il est obligatoire de se faire recenser le mois de son anniversaire ! Pourquoi ? Pour pouvoir effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC), vous inscrire au Bac, au permis de conduire, et ce qui entraînera une inscription d'office sur les listes électorales. Si vous avez oublié, il n'est pas trop tard mais dépêchez-vous (avant vos 25 ans) !

### Seul le jeune est habilité à effectuer cette démarche !

Vous pouvez effectuer la démarche :

En ligne, sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr) (L'attestation sera envoyée sous 10 jours)

A la mairie d'Aigremont (L'attestation est immédiatement remise en main propre)

Documents à fournir obligatoirement (originaux ou photocopies) :

La carte nationale d'identité ou le passeport français en cours de validité ;

Le livret de famille ou la copie intégrale de l'acte de naissance.

Un justificatif de domicile de moins de trois mois. Bon recensement !



## Yvelines : port du masque obligatoire

A compter du mardi 2 mars 2021, le port du masque est obligatoire sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public.

Les exceptions au port du masque :

- Les personnes de moins de 11 ans
- Les personnes circulant à l'intérieur des véhicules particuliers et professionnels.
- Les cyclistes.
- Les motards casqués.
- Les personnes handicapées justifiant d'un certificat médical.
- Les sportifs.
- Les personnes se promenant seules ou en groupe de moins de six dans les forêts.

Une restriction est également appliquée sur l'interdiction de consommer de l'alcool sur la voie publique.

Ces mesures sont valables au moins jusqu'au 15 avril.

Merci de respecter ces consignes pour votre sécurité et celle des autres.

Pour retrouver l'arrêté dans son intégralité : [lien](#)

## Soutenons le commerce local



### Un entrepreneur aigremontois nous ouvre les portes de l'autopartage

Le service de véhicules partagés Easymove&Co, très implanté à Paris (500 véhicules), Lyon et Bordeaux, et présent à Poissy depuis 2018, souhaite s'élargir en proposant à notre commune la mise à disposition de nouveaux véhicules en libre-service.

Le concept est simple : les véhicules sont en libre-service, détaille Corentin Tettart, le tout jeune président (22 ans) de l'entreprise. Ils seront garés dans Aigremont, dans des zones de stationnement longue durée et chacun peut en réserver un via l'application [getaround](#).

Les clients peuvent choisir de prendre la voiture pour une heure ou pour plusieurs jours. Les prix varient selon les jours (en moyenne 30 euros par jour en semaine, 40 à 50 euros par jour le week-end), l'heure. Et le tarif est dégressif si on réserve plus longtemps.

Un utilitaire et une petite citadine vont être mis à la disposition des Aigremontois par Easymove&Co dès le mois d'avril. Ils seront stationnés respectivement rue de Feucherolles et rue de l'Abreuvoir.

Plus d'informations sur le site [www.easymoveandco.fr](http://www.easymoveandco.fr)

## Expression libre

### Aigremont 2030 : vigilance budgétaire accrue !

Le prochain Conseil Municipal va aborder la question délicate du budget de la commune... et donc des impôts locaux dont chacun d'entre nous devra s'acquitter. Et il y a de quoi être particulièrement inquiet : explosion du budget de la rénovation de la Mairie, annulation partielle du PLU qui contraint

### Aigremont Aime l'Avenir : des projets pour les Aigremontois

Vous nous avez élus sur un programme pour améliorer la ville et ses services, sachez que vous pouvez compter sur nous. Toute l'équipe est mobilisée pour réaliser ces projets avec, dans l'ordre pour cette année :

- La réalisation de la mise aux normes de la mairie, malgré les diverses entraves que

à sa modification ou à sa révision, projet de salle des fêtes revu à nouveau à la hausse...

Pour ce qui concerne la rénovation de la Mairie, le projet initial (contrat rural du 24/01/2019) était de 287.205€HT avec une réalisation en deux phases permettant le maintien de l'activité sur place. Il est aujourd'hui de 471.950€HT avec fermeture du site, auxquels il faut ajouter les frais non prévus initialement : déménagement, stockage du matériel communal (36.000€ sur 2 ans), embauche d'un responsable des travaux, élargissement de la voirie sans accord préalable... Avec l'acquisition, on est déjà à plus d'un million d'euros !

En l'absence de commission Urbanisme, de concertation, de réunion avec le groupe d'opposition et malgré les promesses répétées, nous découvrons les projets au dernier moment et sommes bien en peine de donner un avis constructif sur tous ces dossiers... Il aura déjà fallu rappeler les obligations légales qui s'imposent au Maire pour obtenir quelques lignes dans ce bulletin municipal.

C'est pourquoi, comme la loi le prévoit, nous demanderons au prochain conseil municipal, l'organisation d'un débat portant sur la politique générale de la commune qui devra se dérouler au Conseil Municipal suivant.

nous subissons de la part de certains opposants vous avez pu constater que les travaux ont débuté avec le gros œuvre et l'électricité intérieure. Les travaux de façade ne seront visibles qu'à partir de cet été avec un objectif de réception des travaux anticipée à fin 2021.

- L'amélioration du projet de salle polyvalente, et le lancement des appels d'offres pour le concrétiser ainsi que la recherche de subventions additionnelles à celles que nous avons déjà.

- Nous souhaitons concrétiser en 2022 le projet de micro-crèche dont la réflexion a commencé lors du premier mandat. Mais là encore la recherche de financement de ce projet d'intérêt général va dicter le planning de réalisation afin de limiter la dépense municipale à son plus juste niveau.

- Enfin la priorité reste à améliorer l'efficacité énergétique de l'école de la Forêt et réduire l'empreinte CO2 des bâtiments municipaux.

Plus beau, plus facile d'accès, plus respectueux de l'environnement, adapté à toutes les générations c'est l'avenir d'Aigremont que nous aimons. Nous comptons sur l'opposition pour basculer dans l'enrichissement de ces projets et arrêter ses actions d'obstructions systématiques

<https://aigremontaimelavenir78.fr/>

Mairie d'Aigremont  
5 place du Château  
78240 AIGREMONT  
[accueil@aigremont-78.fr](mailto:accueil@aigremont-78.fr)  
<http://www.mairie-aigremont-78.fr>

